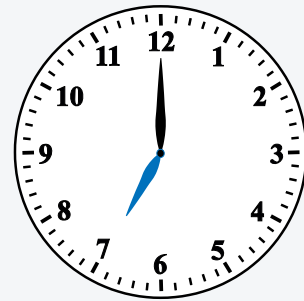




- Placer les bacs de façon à ce que les bras robotisés soient en mesure de les lever pour les vider;
- Le couvercle doit être fermé lors de la collecte;
- Placer les roues et poignées vers la résidence;
- Laisser une distance d'environ 50 cm (18 po) de libre tout autour du bac;
- Les bacs doivent être placés dans votre entrée à une distance d'environ 1,5m (4,5 pi) de la rue.

- Les bacs doivent être déposés avant **7 h** le matin de la collecte, peu importe le secteur où vous résidez et peu importe l'heure habituelle de ramassage.



- Lors des journées de tempête, assurez-vous que votre bac soit dans votre entrée pour faciliter le déneigement.



Trucs et astuces pour diminuer les odeurs et faciliter les manipulations

- Emballer dans du papier journal (faire des papillotes) ou un sac de papier les matières qui risquent de dégager de mauvaises odeurs telles que les restes de viande, de fruits de mer et de poisson. Vous pouvez aussi congeler la viande et la mettre dans le bac brun le jour de la collecte;
- L'utilisation de sacs compostables ou en papier dans les bacs bruns facilite la manipulation des matières organiques et est permise. Vous pouvez également déposer tous les résidus directement dans le bac brun. Veuillez ne pas utiliser de sacs biodégradables, oxo-biodégradables (sacs de plastique), car ils nuisent au processus de compostage.
- Dans le petit bac de cuisine, pour en faciliter le nettoyage, mettez quelques feuilles de papier journal dans le fond et lavez-le régulièrement au lave-vaisselle.



Collectes des matières résiduelles Calendrier 2024



Nous vous rappelons que pour toute question concernant la collecte des matières résiduelles, vous pouvez communiquer avec Mélanie Morin au **450 883-2241**, poste 7500 ou par courriel mmorin@ste-marcelline.com.

Merci de votre collaboration !

Légende

Recyclage - vendredi
1 fois aux 2 semaines



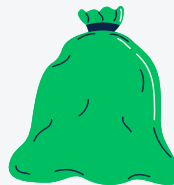
Déchets - vendredi
1 fois aux 2 semaines



Organique - mardi
1 fois par semaine (Saison estivale)
1 fois aux 2 semaines (Saison hivernale)



Résidus verts - date à venir
Feuilles et résidus de jardin
(sac orange, transparents ou en papier)



Encombrants - vendredi
Matières résiduelles solides
(Objets et appareils ménagers usagés, meubles, cuisinière, laveuse, sècheuse...)



SAUF les matériaux de construction, les appareils électroniques, les RDD et les appareils contenant des halocarbures tels que réfrigérateurs, climatiseurs qui peuvent être acheminés à l'Écocentre de Sainte-Béatrix.

Horaire de l'écocentre de Sainte-Béatrix

L'écocentre est ouvert du printemps à l'automne

Ouverture au mois de mai

- Vendredi de 8 h à 17 h

- Samedi de 8 h à 15 h

1305, rang Sainte-Cécile à Sainte-Béatrix

La quantité de remorques par année a été majorée et vous avez maintenant droit à 4 remorques (4'X8'X2') gratuites !

Veillez passer dès le mois d'avril à la municipalité de Sainte-Marcelline pour récupérer votre carte d'accès 2024.

Collectes des matières résiduelles Calendrier 2024

Veillez conserver ce calendrier

Cahier de la gestion des matières résiduelles disponible sur le site Internet de la municipalité www.ste-marcelline.com et à l'Hôtel de Ville situé au 500, rue Principale.

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				
30						

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



Veillez noter que le calendrier des collectes pour les mois juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre, vous sera envoyé par la poste ce printemps.